

RCS : MELUN
Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01247
Numéro SIREN : 812 838 308
Nom ou dénomination : 2CM

Ce dépôt a été enregistré le 05/03/2021 sous le numéro de dépôt 3505

3505

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2020 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2019 (12 mois)
-------	---	---

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles	33 156,38	28 732,36	4 424,02	3,86	10 754,69	8,82
Immobilisations financières						
ACTIF IMMOBILISÉ	33 156,38	28 732,36	4 424,02	3,86	10 754,69	8,82
Matières premières, approv., en cours de production						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	52 615,66		52 615,66	45,96	51 366,24	42,15
Autres créances	4 683,00		4 683,00	4,09	12 763,00	10,47
Valeurs mobilières de placement						
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	52 039,88		52 039,88	45,45	46 277,60	37,97
Caisse						
Charges constatées d'avance	723,60		723,60	0,63	715,60	0,59
ACTIF CIRCULANT	110 062,14		110 062,14	96,14	111 122,44	91,18
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	143 218,52	28 732,36	114 486,16	100,00	121 877,13	100,00

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2020 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2019 (12 mois)
--------	---	---

Capital social ou individuel (dont versé : 8 000,00)	8 000,00	8 000,00	6,99	8 000,00	6,56
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	800,00	800,00	0,70	800,00	0,66
Réserves réglementées					
Autres réserves	21 538,93	21 091,69	18,81	21 091,69	17,31
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	11 863,26	15 947,24	10,36	15 947,24	13,08
Provisions réglementées					
CAPITAUX PROPRES	42 202,19	45 838,93	36,86	45 838,93	37,61
Provisions pour risques et charges					
Emprunts et dettes assimilées					
Avances et acomptes reçus sur commande en cours					
Fournisseurs et comptes rattachés	408,00	790,96	0,36	790,96	0,65
Autres dettes	71 875,97	75 247,24	62,78	75 247,24	61,74
Produits constatés d'avance					
DETTES	72 283,97	76 038,20	63,14	76 038,20	62,39
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	114 486,16	121 877,13	100,00	121 877,13	100,00

Certifié conforme
M.A.C.
[Signature]

cc
[Signature]

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 30/09/2020 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises		400,00	0,13			400		N/S	
Production vendue biens									
Production vendue services		319 117,39	99,87	325 628,31	100,00	-6 511		-1,99	
Chiffres d'Affaires Nets		319 517,39	100,00	325 628,31	100,00	-6 111		-1,87	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation reçues		4 000,00	1,25			4 000		N/S	
Autres produits		1 048,79	0,33	1,37	0,00	1 047		N/S	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.		324 566,18	101,58	325 629,68	100,00	-1 063		-0,32	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes		48 318,33	15,12	42 585,02	13,08	5 733		13,46	
Impôts, taxes et versements assimilés		2 797,70	0,88	3 472,00	1,07	-675		-19,43	
Rémunérations du personnel		200 210,13	62,66	202 594,32	62,22	-2 384		-1,17	
Charges sociales		51 682,84	16,18	50 026,64	15,38	1 656		3,31	
Dotations aux amortissements		6 968,07	2,18	7 232,18	2,22	-264		-3,64	
Dotations aux provisions									
Autres charges		2,06	0,00	2,51	0,00			0,00	
Total des charges d'exploitation		309 979,13	97,01	305 912,67	93,95	4 067		1,33	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		14 587,05	4,57	19 717,01	6,06	-5 130		-26,01	
Produits financiers									
Produits exceptionnels									
Charges financières		629,79	0,20	702,77	0,22	-73		-10,39	
Charges exceptionnelles				495,00	0,15	-495		-100,00	
RÉSULTAT AVANT PARTICIPATION ET IS		13 957,26	4,37	18 519,24	5,69	-4 562		-24,62	
Participation des salariés									
Impôts sur les bénéfices		2 094,00	0,66	2 572,00	0,79	-478		-18,57	
Total des Produits		324 566,18	101,58	325 629,68	100,00	-1 063		-0,32	
Total des Charges		312 702,92	97,87	309 682,44	95,10	3 020		0,98	
RÉSULTAT NET		11 863,26	3,71	15 947,24	4,90	-4 084		-25,60	
		<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>					
Dont Crédit-bail mobilier		6 147,36	1,92	6 147,36	1,89			0,00	
Dont Crédit-bail immobilier									



2CM

SAS au capital de 8 000 €
**Siège social : 4 Rue de l'AVENIR
77760 LA CHAPELLE LA REINE**

**RCS MELUN 812 838 308
SIRET / 812 838 080 00011**

**PROCES – VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DES ASSOCIES**

DU 22 Janvier 2021

L'an deux mille Vingt et un,
Le Vingt deux Janvier,
A dix huit heures,

certifié conforme
AK
Neuve

CC
[Signature]

Les associés de la société par Actions Simplifiées « 2 C M », au capital de 8 000 € divisé en 100 Actions de 80 € chacune, se sont réunis au siège social, 4 Rue de l'AVENIR 77760 LA CHAPELLE LA REINE, sur convocation qui leur a été faite par la Présidence, suivant lettre adressée à chacun d'eux.

La séance est ouverte sous la présidence de Mr CAILLE Christophe , Président propriétaire de 50 Actions.

Le président constate que sont présents ou représentés à la réunion :

- Madame CAILLE Anne, propriétaire de 50 Actions.

Le Président constate en conséquence que l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié du capital social.

Puis il rappelle que l'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant :

- Rapport de gestion sur les comptes de l'exercice clos le 30 Septembre 2020.
- Rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 de la loi du Code de commerce.
- Examen et approbation de ces comptes et rapports.
- Quitus de la Présidence.
- Affectation et répartition des résultats.
- Augmentation salaire du Président

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Un exemplaire de la lettre de convocation adressée aux associés,
- Le rapport de gestion,
- L'inventaire, le bilan, le compte de résultats et l'annexe de l'exercice écoulé,

L'Assemblée lui en donne acte.

Le Président donne ensuite lecture du rapport de gestion sur les comptes annuels au 30 Septembre 2020.


Cette lecture terminée, le président ouvre la discussion.

La discussion close et personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix, les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour, qui ont été adoptées à l'unanimité des votants, compte tenu, en ce qui concerne la résolution d'approbation des conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, des prescriptions relatives au calcul du quorum et de la majorité des abstentions au vote édictées par ledit article.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et pris connaissance des comptes et du bilan de l'exercice social clos le 30 Septembre 2020, les approuve tels qu'ils sont présentés et donne au gérant quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

certifié conforme
AMC
NOM
CC


DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide, sur proposition du Président, d'affecter le Bénéfice de l'exercice 2020 comme suit :

- une Distribution de dividendes de 11 000€uros.
- Autres réserves :863.26 Euros

Cette Distribution de Dividendes d'un montant de 11 000€ est éligible à l'abattement de 40% conformément aux dispositions de l'Article 158-3-2 du Code Général des Impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir entendu lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, approuve lesdites conventions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide une augmentation de salaire du PRESIDENT à compter du 1^{er} JANVIER 2021 :il passera à 5 000€ BRUT.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité ou autres.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par les associés présents.

Certifié conforme
ARC [Signature]

cc [Signature]